

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/10/18

Dossier complet le :

06/12/18

N° d'enregistrement :

2018-007351

1. Intitulé du projet

~~Eric PIAT~~ **Planter de Peupliers**

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

PIAT

Prénom

Eric

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47.C 47.E	Premier boisement de plus de de 0,5 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Plantation de peupliers

La plantation sera réalisée partiellement sur 3 parcelles, aucune modification ne sera effectuée sur l'environnement, pas d'arbre coupé, pas de destruction de haies.

La plantation sera réalisée à une dizaine de mètres de la faune existante.

4.2 Objectifs du projet

- Elever des peupliers enfin d'en obtenir du bois de déroulage et de travail (planches, palettes, bois de charpente.....)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Fauchage des parcelles avant plantation

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Fauchage
- elagage et entretien des plans

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- EIN 2000
 - cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
ZC 64 \approx 2 ha. (sur 6,86 ha)	
ZE 23 \approx 0,4 ha. (sur 3,58 ha)	
ZE 83 \approx 0,6 ha. (sur 1,55 ha)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Noige Mure
 16390 Palluau

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

(Empty box for project description and authorization date)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff 2
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perigord - Limousin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée de la Nizonne, FR 7200663
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de prairies
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reprise de prairies

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St Amant 16190

le.

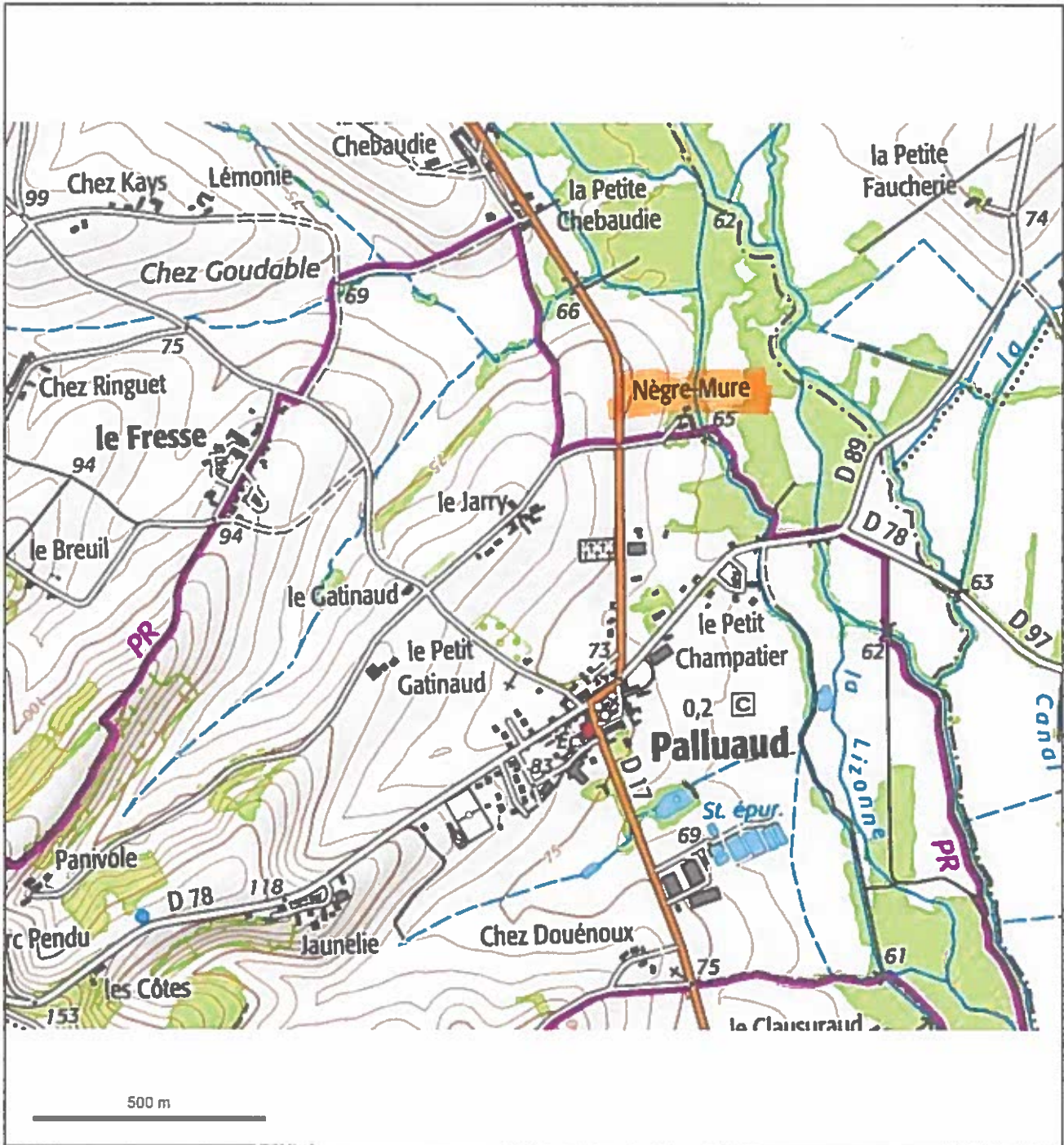
15.10.18

Signature



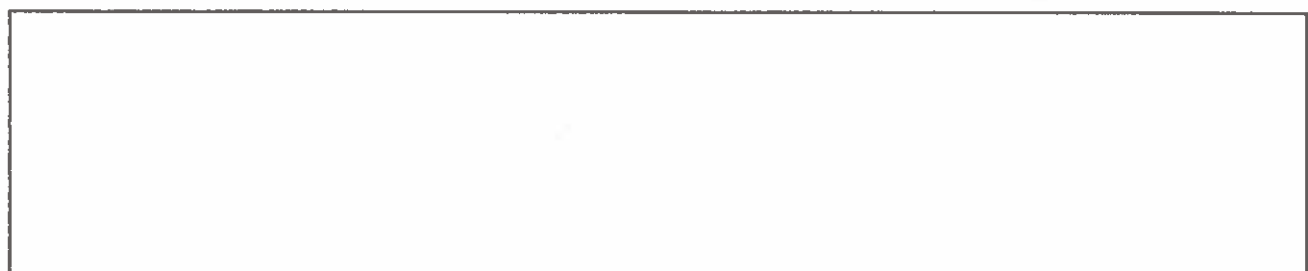
Ce document a été rempli avec l'aide de
Delphine PINTEAU
DDT de la Charente.
Tel : 05.17.17.38.53

Plan de situation



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 14' 49" E
Latitude : 45° 21' 05" N





**FORMULAIRE
« EN SITE
NATURA 2000 »**

PRÉFET DE LA CHARENTE

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

PROJET SITUÉ EN SITE NATURA 2000

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux, ... figurant sur les listes du R.414-19 du code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015.

Des formulaires thématiques sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles ; étant plus ciblés, il est conseillé de les utiliser :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

ATTENTION : ce formulaire n'est pas adapté au projet :

- soumis à étude d'impact.
- situé hors site Natura 2000 (c'est-à-dire : aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000), utilisez alors le formulaire spécifique « HORS SITE ».

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23).

ATTENTION :

Ce formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 doit être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet.

Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'oppose au projet si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

L'évaluation d'incidence ne vous dispense pas de solliciter toutes autres autorisations administratives auxquelles votre projet peut être soumis.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Cadre réservé à l'administration :

À QUEL TITRE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?

- article R.414-19 du code de l'environnement préciser le n° de l'item :
- arrêté préfectoral n° 2011/DDT/SEB/391 préciser le n° de l'item :
- arrêté préfectoral n° 2015/DDT/SEB/610 préciser le n° de l'item :
- (RÉGIME D'AUTORISATION PROPRE à N2000)
- site classé / inscrit

**ETAPE 1
MON PROJET ET NATURA 2000**

A – Description du projet :

- INTITULE DU PROJET :

Plantation de peupliers

- NATURE DU PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :

- Suite à l'arrêt du Fermage de ces parcelles (prairies)
(Tuberculose bovine sur troupeau + future retraite)
Je recupe ces parcelles en temps que propriétaire
et je desire les planter en peupleraie.

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et le service instructeur :

Service instructeur : DDT de la Charente Service de l'eau (dossier « loi sur l'eau »,...)
 Autorisation d'urbanisme (permis de construire,...)
 Régime propre à Natura 2000

DREAL Nouvelle-Aquitaine
Autres services (à préciser) _____

Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration : _____

B – Localisation du projet :

- Sur quelle(s) commune(s) se situe(nt) le projet ? Palluau d

- Joindre les références cadastrales : section : _____ n° : _____ ZC 64 ZE 23
Les Mechus ZE 83
lieu-dit : Naigre-Hure, Au Mallaquet,

- Document d'urbanisme (PLU, carte communale, pas document d'urbanisme RNU) préciser : _____

- Zonage d'urbanisme (zonage A, U, N, etc.) ? : _____

- Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc.)

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, etc.).

☞ Pour un projet :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input checked="" type="checkbox"/> < à 1 mois	<input type="checkbox"/> < à 1 mois
	<input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois	<input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois
	<input type="checkbox"/> < à 1 an	<input type="checkbox"/> < à 1 an
	<input type="checkbox"/> > à 1 an – préciser :	<input checked="" type="checkbox"/> > à 1 an – préciser :
Dates prévues		

CONCLUSION de l'ÉTAPE 1 :

Votre projet se superpose-t-il en tout ou en partie avec un périmètre d'un site Natura 2000 ?

Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.

Oui. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes de l'étape 2 page 5.

ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence du projet :

Il s'agit de faire un état des lieux, des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise / d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés.

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise / d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

☞ Compléter et cocher si concerné.

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses	Prairies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones humides ou de marais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grottes ou cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées.

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d'emprise / d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3) préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plantes terrestres (ex : Lin d'Autriche) ou aquatiques (ex : Droséras)					
Insectes - Coléoptères (ex : Lucane cerf- volant) - Libellules (ex : Agrion de mercure) - Papillon (ex : Cuivré des marais)	Agrion de mercure	X		X	
	Cuivré des marais	X		X	
Poissons (ex : Lamproie de Planer) ou espèces aquatiques (ex : Écrevisse à pattes blanches)					
Amphibiens (ex : Sonneur à ventre jaune, Triton marbré)					
Mammifères (chauves-souris)					
Autres mammifères (ex : Vison, Loutre)					
Reptiles (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)					
<i>Si un des sites Natura 2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS (site « Oiseaux »)</i>					
Oiseaux (ex : Outarde canepetière, Cédicnème criard, Busard Saint- Martin)					

B – Identification des effets du projet (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d’implantation du projet. Cette zone d’influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

☞ Pour aider à définir cette zone, cochez ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l’effet		Portée de l’effet		Précisions
		ponctuel	permanent	sur l’emprise décrite étape1	au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d’engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Modifications ou rupture des écoulements d’eaux pluviales (modifiant l’alimentation d’un cours d’eau ou d’une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Prélèvement d’eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l’activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> m <input type="text"/> km	

☞ Localisez sur une carte au 1/25000^e la zone d’influence estimée. (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l’étape 1).

C – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES (c.f. page 7) :

Destruction d'habitats :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface détruite		
	Précisez la surface (m ² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :

Le(s)quel(s) et justifiez	Habitat de quelle(s) espèce(s) et avec quelle fonction (reproduction, repos, alimentation, déplacement)	Surface détruite

Destruction d'espèces :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

Altération temporaire / fragmentation d'habitat avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :

Le(s)quels et justifiez	Surface concernée
hab. vau ouvert → habitat boisé	

Dérangement, perturbation d'espèces (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.) :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (reproduction, alimentation, repos)

INCIDENCES INDIRECTES

- Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site.
- Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables des facteurs maintenant le site dans des conditions favorable.
- Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.
- Autres (à préciser) :

CONCLUSION de l'ÉTAPE 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie), ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet, que ce soit directement ou indirectement ?

- Non – Il n'y a aucune incidence potentielle. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.
- Oui – Il y a des incidences potentielles. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

Ce document a été rempli avec l'aide de
M^{me} Cecilia Rouaud,
Animatrice site Natura 2000
Tel. 05.53.55.36.00

ETAPE 3
MESURES PRISES POUR ATTENUER
OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention, etc.

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure - Utilisation de techniques alternatives - Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation - Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels - Adaptation des équipements sonores, des éclairages - Réorganisation des accès terrestres, des circulations de publics ou de parkings... - Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)... sur quelles espèces ou habitats ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

La zone plantée se situera à une distance minimum de 7m par rapport à la végétation existante.

Sur la parcelle ZC 64, plantation de environ 2 ha sur 6,86 ha.

Sur la parcelle ZE 23, plantation d'environ 0,4 ha sur 3,58 ha.

Sur la parcelle ZE 83, plantation d'environ 0,6 ha sur 1,55 ha.

CONCLUSION GENERALE

ATTENTION :

Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

RAPPEL :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences, je certifie leur exactitude et je déclare que (cochez la case correspondante) :

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : il est alors, à transmettre à la DDT - Mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) : Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature du porteur de projet (et cachet) :



RAPPEL : LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

Exemple original du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé.**

Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.

Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Isabelle BLICQ - Chargée de mission Biodiversité Natura 2000

✉ Adresse postale :

43, rue du Docteur Duroselle
16016 ANGOULÈME CEDEX

✉ Possibilité d'étudier votre dossier, sur place
ou sur rendez-vous à la DDT 16 :

Bureau n°136 au 1^{er} étage
43 rue du Dr. Duroselle
16000 ANGOULEME

☎ 05.17.17.38.57 – 06.37.71.19.20

@ isabelle.blicq@charente.gouv.fr

**Retrouvez l'annexe 1 "liste des animateurs
Natura 2000 en Charente" dans l'article :
Guides-formulaires-et-notices**

Trame pour vous aider à répondre au point 5 de la demande de pièces

1- Description du contexte

- Depuis plusieurs années les prairies sont louées à un agriculteur qui y faisait de l'élevage. Malheureusement son troupeau a été décimé par la tuberculose, l'agriculteur étant proche de la retraite, il a donc décidé de ne plus faire d'élevage, et n'est donc plus intéressé par ces prairies. C'est pour cette raison, en temps que propriétaire, j'ai décidé d'y cultiver des peupliers destinés au déroulage et à l'industrie du bois.

2- Description de la zone d'implantation du projet

2.1 - usage actuel sur la zone de réalisation du projet

- prairies, fauchées 1 fois par an au printemps.

2.2 - milieux naturels présents sur la zone

- prairies mésohygrophile.

2.3 - espèces faune et flore de la zone

- pissenlit
- cardamine
- ortie
- marguerite
- Libellules
- moustiques

3- Caractéristiques de la Zone Natura 2000 Vallée de la Nizonne référencée FR7200663 et de la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II Vallées de la Nizonne, de la Tude et de la Dronne en Poitou-Charentes référencée 540120099

3.1- les espèces faune et flore de la Zone Natura 2000 et de la ZNIEFF

- pas de relevé récent sur ces parcelles
- la présence de l'agrion de mercure et du cuivre des marais est localisée sur la commune de salles l'avalette à environ 4km au nord des parcelles que je desire planter sur la commune de Palluau à Negre more

Document référence: Site Natura 2000 Vallée de la Nizonne, cartographie des intérêts communautaires (Tome 2

3.2- les milieux naturels de la Zone Natura 2000 et de la ZNIEFF

page 15/27.

3.3- vulnérabilité

Site Natura 2000 Vallée Nizonne (Tome 1)

Agrion de Mercure: Fiche espèce 14 page 64.

non présent sur zone.

- Cuivre des Marais Fiche espèce 20 page 69

non présent sur zone

3.4- lien écologique avec le projet

- peu développé

4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1- effets prévisibles du projet

- milieu plus ombragé.

4.2- mesures d'évitement et de réduction

- * pas d'action sur la Faune périphérique à la surface plantée, ainsi que sur la flore
- * plantation à 10m de la Flare périphérique.
- * distance de plantation entre peupliers ~~3~~ 7m (afin d'avoir un maximum de luminosité au sol.)
- * broyage 1 fois par an en automne. afin de préserver la période de reproduction printanière.

Z E 23



Z C 64




ZE 83





© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 15' 06" E
Latitude : 45° 21' 18" N

ZC 64 - ZE 83 - ZE 23			
	Surface a planter		
ZC 64	6,86 ha.	Surface totale de la parcelle	≈ 2 ha
ZE 23	3,58 ha.		≈ 0,4 ha
ZE 83	1,55 ha.		≈ 0,6 ha.